

Chronique #1 : Du recyclage à Sainte-Ursule

Gérald Arbour

Au rapide #4 de la rivière Kinojevis, à Saint-Norbert-de-Mont-Brun, les berges sont escarpées et construire le pont au fond du ravin risquait de créer toutes sortes de dommages à la structure, et ce, à répétition. En plus, le sol est argileux et l'endroit est justement nommé *Clay Hill*. En 1938, les ingénieurs du gouvernement optent pour une ferme à treillis, à structure inférieure et non lambrissée. On retrouve sur ces ponts toutes les caractéristiques du pont couvert traditionnel, lambris en moins. La surface de roulement fait office de toit.



Photo BANQ, fonds MCC : C.R. Laberge 1945, E6,S7,SS1,D18927 à 18934.

Quelques exemplaires de ce type de ponts ont été relevés. Ils ont été le sujet de plusieurs questionnements jusqu'à ce qu'il soit établi que ces structures n'étaient pas des exceptions, mais qu'ils constituaient bel et bien une variété de ponts en bois.

Situé au pied d'une forte pente, soumis à des glissements de terrain, le pont Thisdel à la côte Rivard de Sainte-Ursule (61-41-07) s'est retrouvé dans une position précaire en 1945. En fait, il s'est produit là ce qui a été évité à Mont-Brun.

Ce pont couvert typique de la Colonisation, construit en 1935 au-dessus du ruisseau des Rames, a été jugé en assez bonne condition pour continuer à servir de pont-route, mais en une version radicalement différente. Seule la culée, qui avait basculé, nécessitait une reconstruction.

Le scénario retenu pour le rétablissement du lien routier est directement inspiré des constructions réalisées ailleurs, dans un environnement semblable. Les photos en annexe décrivent de quelle façon ce pont couvert a été modifié de telle sorte qu'il a été en service encore de nombreuses années. Notons que le type de structure dont la conception permet indifféremment de circuler **entre** les fermes ou **sur** les fermes, et ce sans modification majeure, est plutôt restreint.





**Photos BAnQ, fonds MCC : Claude Décarie, 1945,
E6, S7, SS1, D18459 à 18466 et D18625 à 18632.**